

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 9 (1994)
Heft: 2: Gazette

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES

Association de soutien au NIKE – Démission de l'ancien comité

C'est le 21 mars 1988, jour de la création de l'Association de soutien au NIKE, qu'a été également élu son premier comité. Depuis cette date le comité comprenait les personnalités suivantes: Anton Keller, conseiller national, AG (président), Claude Lapaire, directeur du Musée d'art et d'histoire de Genève, GE (vice-président), Johannes Fulda, secrétaire général du Conseil des EPF, ZH (secrétaire), Heinz Lindenmann, directeur d'Experta Treuhand SA, BS (trésorier), Martin Fröhlich, directeur du projet NIKE de 1986 à 1988, BE (assesseur); à partir de 1989, Cäsar Menz, chef de section à l'OFC, BE (assesseur).

A l'occasion de la 6^{ème} assemblée ordinaire des délégués de l'Association de soutien au NIKE qui s'est tenue le 17 mars 1994 à Berne, tous les membres du comité, à l'exception de M. Fröhlich, ont présenté leur démission. C'est pour moi l'occasion de remercier le comité démissionnaire de l'Association de soutien au NIKE pour sa collaboration toujours efficace et constructive. Il a, pendant six ans, joué un rôle important dans la destinée du Centre NIKE et a contribué de manière décisive à son développement et à son bon fonctionnement.

(voir également p. 38 s.)

Vo

La Gazette NIKE – appel aux lecteurs!

Le Centre NIKE s'efforce de maintenir les frais de production et de distribution de la Gazette NIKE aussi bas que possible. Mais à eux seuls, les frais de traduction, d'impression et d'expédition s'élèvent à Fr. 32.-- pour la publication des 4 bulletins trimestriels en version allemande et en version française.

En versant une somme d'un minimum de Fr. 32.-- sur notre compte PC 30-32041-5, vous nous permettez de continuer à vous faire parvenir la Gazette NIKE et à vous tenir informés de ce qui se passe dans le domaine de la conservation des biens culturels. – Les personnes désireuses ne plus recevoir la Gazette NIKE sont priées de nous le faire savoir. Nous vous remercions d'avance.

Vo

Un besoin toujours plus important de moyens financiers pour la recherche

Dans le rapport annuel 1993 du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), on peut lire que le FNS, fondation de droit privé, a accordé l'année passée en tout 326 millions de francs de subventions. 3000 chercheurs, dont 1500 préparant leur thèse de doctorat, ont pu bénéficier de ce soutien financier.

Le besoin de moyens financiers en faveur de la recherche augmente continuellement. L'année passée, le FNS n'a pu accorder que la moitié des subventions requises par les chercheurs qui s'élevaient à 458,7 millions de francs. Seule une demande sur six passe le cap de la sélection et est satisfaite entièrement sans amputation du montant requis. Comme l'indique le communiqué de presse: «Parmi les demandes refusées, il y en a d'intérêt scientifique moyen mais il y a également des requêtes intéressantes, valables sur le plan scientifique».

communiqué

Le commerce des biens culturels antiques – Une résolution

Lors de son assemblée générale, le 23 avril 1994, l'Association suisse d'Archéologie classique (ASAC) a pris officiellement position sur le problème du pillage des sites de fouilles et l'exportation illégale de trouvailles archéologiques en provenance des pays d'origine. L'ASAC a ratifié la résolution suivante:

«Résolution concernant le commerce des biens culturels antiques et les échanges culturels internationaux

L'Association suisse d'Archéologie classique (ASAC) s'engage fermement en faveur de l'étude scientifique, de la protection et de la conservation des biens culturels antiques. Elle considère comme égales et indissociables la valeur formelle et la valeur historique des objets antiques.

L'étude scientifique exhaustive des objets antiques comprend la connaissance, la documentation et la publication rapide du contexte des trouvailles. Aussi l'ASAC s'élève-t-elle résolument contre toute forme de fouilles illégales qui détruisent irrémédiablement les liens historiques qui unissent l'objet à son contexte.

L'ASAC refuse l'exportation ou la transmission illégales, c'est-à-dire pratiquées à l'insu des instances concernées des pays d'origine, des biens culturels antiques. De même, elle tient pour inacceptables la dissimulation ou l'omission de la provenance des objets antiques et préconise la communication obligatoire de ces informations lors de tout achat, vente ou première publication d'objet.

L'ASAC est favorable à l'échange des objets archéologiques au plan international, pour autant qu'il serve en priorité leur étude scientifique et qu'il tienne compte des exigences posées par la sauvegarde de l'intégrité des objets déplacés. L'ASAC exhorte toutes les institutions et les autorités concernées de Suisse et de l'étranger réglementé des objets archéologiques. A cet égard, elle salue tout particulièrement la motion du 21.11.1991 du Sénateur italien L. Covatta, commentée par A. La Regina, visant à rendre possibles des prêts de longue durée de biens culturels archéologiques avec l'étranger.

L'ASAC salue également l'annonce du Conseil fédéral souhaitant que la Suisse dote des bases juridiques nécessaires à la lutte contre le commerce illégal des biens culturels. L'ASAC tient à être associée aux travaux préparatoires concernant les dispositions légales en matière de commerce des biens culturels antiques, dans l'intérêt de toutes les institutions représentées dans l'association et dans celui de ses membres.»

communiqué

Les archives endommagées par les dégâts des eaux – que faire?

Documentation sur la manière de procéder en cas de dégâts causés par les eaux dans les archives et les bibliothèques

La documentation de plusieurs pages récemment publiée comprend différentes parties: 1. Notice de l'Office fédéral de la protection civile / section Protection des biens culturels / Archives de l'Etat de Berne (du 12.01.1994); 2. Fiche d'information sur le traitement des papiers endommagés par les dégâts des eaux (du 12.01.1994); 3. Indications sur la poursuite du traitement des archives endommagées une fois séchées (du 18.01.1994).

Pour obtenir cette documentation, s'adresser au: Staatsarchiv des Kantons Bern, Falkenplatz 4, 3012 Berne, T 031 633 51 01

communiqué

NOUVELLES

Le Centre NIKE – Rapport annuel 1993

L'Association de soutien, ses membres et ses affiliations

Pour l'Association de soutien au NIKE et le Centre NIKE, l'année qui vient de s'écouler a été caractérisée par la poursuite des efforts du centre national d'information pour la conservation des biens culturels qui est entré dans sa 8ème année d'existence. Par ailleurs, 1993 a été l'occasion pour le Centre NIKE de discuter des objectifs, des devoirs, des mesures et de son action dans le réseau des relations multiples et variées qui le lient à de nombreux partenaires très différents les uns des autres, une tâche qui va également en 1994 être d'actualité et demander beaucoup de travail. Cette année a également été consacrée à la poursuite des efforts entrepris pour assurer le financement à moyen et à long terme du centre NIKE, une tâche qui va continuer à exiger beaucoup d'engagement compte tenu de la situation toujours difficile à laquelle la politique financière et culturelle doit faire face.

C'est le 17 mars 1993 que s'est tenue à Berne l'assemblée générale ordinaire des délégués de l'Association de soutien au NIKE. Après avoir réglé les affaires statutaires, les participants à l'assemblée ont eu l'occasion de prendre part à une visite guidée remarquable et très intéressante de la Tour de l'Horloge et plus exactement du mécanisme principal de l'horloge astronomique datant de 1530 et signée par Caspar Brunner. – Au cours de l'exercice passé, le comité s'est réuni quatre fois pour s'informer des travaux et des tâches en cours et pour participer à l'élaboration des projets. Enfin il a fallu trouver une solution pour un problème personnel au Centre NIKE.

Fin 1993, L'Association de soutien au NIKE comptait 20 membres, associations, sociétés ou organisations, se consacrant à la conservation des biens culturels meubles et immeubles en Suisse. L'adhésion du 21ème membre était alors en cours d'examen.

Financements et finances

A côté de la Confédération (Office fédéral de la culture) et de la Principauté du Liechtenstein, ce sont, comme au cours de l'année précédente, les 26 cantons suisses ainsi que 12 communes et villes qui, grâce à leurs contributions annuelles renouvelables, permettent au Centre NIKE de poursuivre son travail. A cela s'ajoutent les dons des personnes privées en faveur de la Gazette NIKE / NIKE-Bulletin et

NOUVELLES

pour la première fois les dons, dans certains cas importants, de bienfaiteurs. Au cours de l'exercice passé, le Centre NIKE a disposé d'un budget de Fr. 480'000.--

La Confédération ayant réduit ses subventions pour les années 1993 - 1995 de 10 %, le Centre NIKE a jugé nécessaire de demander aux cantons de poursuivre leur participation au financement et d'augmenter, dans la mesure du possible, leurs contributions annuelles. Au cours de 1993, quatre cantons ont déjà augmenté leurs contributions, certains de manière substantielle, et nous sommes persuadés que d'autres cantons vont suivre leur exemple en 1994. Par ailleurs, en 1993, une attention toute particulière a été accordée au financement des activités liées à la réalisation de projets et à la facturation des prestations de service. Au cours des prochaines années, une place toujours plus importante sera accordée à cette politique.

Domaines d'activité: administration et information du public

(Responsable: Gian-Willi Vonesch) - Le Centre NIKE assure le fonctionnement de son propre secrétariat ainsi que de l'infrastructure générale de l'Association de soutien au NIKE. En ce qui concerne l'information du public, le Centre NIKE a concentré ses activités dans les domaines suivants: publications, exposés, élaboration d'études, assistance et conseils, sensibilisation de la population aux problèmes de la sauvegarde du patrimoine culturel.

- Publications: C'est dans ce domaine que le Centre NIKE a concentré en 1993 ses efforts d'information. Grâce à la collaboration de Monica Bilfinger et de Regula Moosbrugger, le Centre NIKE a publié 576 pages imprimées au cours de l'exercice qui vient de s'écouler (voir également le paragraphe Publications).

- Exposés: C'est sur invitation du Restaurierungszentrum Düsseldorf et du Conservation Committee de l'ICOM que Gian-Willi Vonesch a présenté le 25 juin 1993 un exposé au Château de Benrath près de Düsseldorf dans le cadre du symposium 'Restaurierung und Öffentlichkeit', intitulé '"Wahrscheinlich guckt wieder einmal kein Schwein!"; Kulturgütererhaltung und Öffentlichkeitsarbeit kritisch hinterfragt'. Dans le cadre d'un séminaire de la direction des programmes de la Division IV du Fonds National Suisse, Gian-Willi Vonesch a présenté un exposé intitulé 'NIKE, die Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung, eine Gründung des NPF 16, hat Bestand' concernant la création d'institutions et de structures à partir des domaines d'activités promus dans le cadre du PNR.

- Etudes: Un concept pour l'étude 'Alternative Instrumente zur Erhaltung kulturhistorisch wertvoller Bauten in der Schweiz' a été élaboré en collaboration avec l'Office fédéral de la culture (OFC), la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH) et Domus Antiqua Helvetica (DAH) sous la direction du centre NIKE qui se chargera de la publication de l'étude au printemps 1994. C'est en collaboration avec le groupe de travail 'Tourismus - Denkmalpflege' de l'ICOMOS que le centre NIKE a élaboré un projet d'étude sur le thème 'Kulturdenkmäler zum Nulltarif? - Eine Studie zum Spannungsfeld Denkmalpflege - Tourismus', étude qui, nous l'espérons, pourra être réalisée en 1994.

- Assistance et conseils: Au cours de l'exercice, le centre NIKE a été consulté à différents niveaux sur des problèmes d'information du public par l'Office fédéral de la culture (OFC), par la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH), par les services des inventaires (ISOS) ainsi que par les services municipaux, cantonaux et fédéraux de conservation des biens culturels. Par ailleurs, le Centre NIKE a pris une part active à la campagne 'Ein Land verliert sein Gedächtnis - das audiovisuelle Kulturgut der Schweiz in Gefahr' en publiant différents articles (entre autres dans le quotidien 'Der Bund').

- Sensibilisation de la population aux problèmes de la sauvegarde du patrimoine culturel: Le Centre NIKE a enfin réussi à organiser en Suisse les 'Journées Européennes du Patrimoine' lancées à l'initiative du Conseil de l'Europe. C'est le 10 septembre 1994 que les premières 'Journées Européennes du Patrimoine' verront le jour en Suisse organisées en collaboration avec la Société d'Histoire de l'Art en Suisse (SHAS), financées par Pro Patria - Don suisse de la Fête nationale et l'Office fédéral de la culture (OFC) avec la participation de la Confédération, de nombreux cantons et de quelques villes.

Domaine d'activité: associations professionnelles et organisations spécialisées

(Responsable: Monica Bilfinger) - Les activités du domaine 'Associations professionnelles et organisations spécialisées' se sont concentrées sur les ressorts suivants: exposés, coordination et planification, formation et information et concepts de formation continue.

- Exposés: C'est en réponse à une invitation du service de conservation des monuments historiques du Canton des Grisons que Monica Bilfinger a présenté un exposé intitulé 'Möglichkeiten der Handwerkerausbildung in der Schweiz und in Europa' dans le cadre d'un colloque d'Arge Alp qui a eu lieu les 18 et 19 mai 1993 à Trento. Invitée par la Technische Universität (TU) de Berlin, Monica Bilfinger a également eu l'occasion de présenter le rapport AIDA de l'ASSH (qui a financé le déplacement) intitulé 'AIDA und

die Folgen. Eine Übersicht zur Informatisierung der Architekturinventare in der Schweiz'. Dans le cadre du séminaire de l'Association des conservateurs suisses de monuments historiques à l'EPF-Zurich, Monica Bilfinger a présenté le 5 novembre 1993 un exposé sur le thème 'Die Ausstattung und der Antiquitätenhandel im In- und Ausland' à l'occasion du début du semestre d'hiver.

– Coordination et planification: Les 25 et 26 novembre 1993, un colloque spécialisé s'est tenu dans les locaux de la Fondation Abegg sur le thème 'Fahnen vor 1500'. Ce colloque organisé par l'Association des musées suisses (AMS), l'ICOM-Suisse, l'Association suisse de conservation et de restauration (SCR) et le Centre NIKE avec le soutien de la Fondation Abegg a été l'occasion de présenter et de discuter un premier projet pour un programme de plusieurs années de recherche et de conservation de la collection suisse de drapeaux datant du moyen âge dont les média se sont également fait l'écho.

– Formation et information: Le séminaire de formation continue de l'Association des conservateurs suisses de monuments historiques (ACMH) à l'EPF-Zurich organisé en collaboration par l'Association des musées suisses (AMS) et l'ICOM-Suisse a eu lieu au cours des semestres d'été 1993 et d'hiver 1993/94 sur le thème 'Das Baudenkmal und seine Ausstattung'. La coordination et l'assistance ont de nouveau été assurées par M. Bilfinger. Le colloque scientifique réunissant les trois groupes de travail pour l'archéologie (Le groupe de travail pour les recherches pré- et proto-historiques en Suisse, l'Association pour l'Archéologie romaine en Suisse et le Groupe de travail pour l'archéologie médiévale) organisé en collaboration avec le Centre NIKE et prévu pour 1993 a dû, pour des raisons financières, être reporté d'un an. C'est légèrement modifié que ce colloque scientifique pourra avoir lieu en août 1994 avec le soutien financier de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH).

– Concepts de formation continue: Le Centre NIKE a participé à divers projets de formation continue.

Par ailleurs, Monica Bilfinger a contribué dans une large mesure à l'élaboration de l'histoire de la restauration de l'église St-Martin dans le cadre du projet Zillis pour le compte du Canton des Grisons.

Relations internationales

En 1993, le centre NIKE a également été actif dans ce domaine. Le Centre NIKE entretient des relations très étroites avec le Comité du Patrimoine culturel (CPC) du Conseil de l'Europe. Le Centre NIKE y est d'ailleurs représenté au sein de deux groupes d'experts qui ont pour tâche d'organiser les 'Journées Européennes du Patrimoine' (JEP) et les 'Classes Européennes du Patrimoine' (CEP). La présidence des CEP à Strasbourg a été confiée pendant

NOUVELLES

cet exercice à Gian-Willi Vonesch. Le Centre NIKE entretient également des relations régulières avec les organisations supranationales ICOMOS et ICOM ainsi qu'avec les différents centres de formation à l'étranger (ICCROM, San Servolo près de Venise, Fulda, etc.).

Publications

«NIKE-Bulletin / Gazette NIKE». 8ème année, 4 numéros en allemand, 4 numéros en français: mars, juin, septembre, décembre 1993 représentant en tout 328 pages. – Die Geschichtlichkeit des Denkmals im Restaurierungsprozess / La dimension historique du monument dans le processus de restauration, Commission fédérale des monuments historiques (CFMH), exposés du congrès de Bellinzzone, 5 et 6 novembre 1992, publié par le Centre NIKE et l'OFC, Berne 1993, 80 pages avec illustrations. – Geschichte der Restaurierung in Europa, Band II: Akten des internationalen Kongresses 'Restaurierungsgeschichte', Basel 1991 / Histoire de la restauration en Europe, Vol. II, actes du Congrès international 'Histoire de la restauration', Bâle 1991, publié par l'Association suisse de conservation et de restauration (SCR), l'Association suisse des historiens d'art (ASHA), le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE), Worms 1993, 168 pages avec illustrations.

Anton Keller
Gian-Willi Vonesch

Les Rotach-Häuser – un prototype du 'Neues Bauen' à Zurich

Une exposition dans le foyer d'architecture de l'EPF-Hönggerberg HIL du vendredi 10 juin 1994 au jeudi 14 juillet 1994

Les maisons-modèle de la Wasserwerkstrasse à Zurich font partie des exemples les plus connus et les plus remarquables du style moderne zurichois et sont aujourd'hui encore les témoins éloquents des principes architecturaux et de l'esprit d'innovation de cette époque. L'histoire des maisons de la Wasserwerkstrasse (également appelées 'Rotach-Häuser' ou 'Wasserwerkhäuser') est inséparable de l'histoire douloureuse du 'Neues Bauen' à Zurich. En effet c'est la destruction prévue des maisons-modèle au début des années

NOUVELLES

70 qui est à l'origine de la première rétrospective sur le 'Neues Bauen' qui a eu lieu en 1977 sur le thème 'um 1930 in zürich' au Gewerbemuseum à Zurich. Ce n'est que par une campagne organisée en 1974 à l'initiative du Schweizer Werkbund que les maisons-modèles ont pu être sauvées de la destruction qui les menaçait. En 1988, elles ont fait l'objet d'une restauration respectant à la lettre les critères de la conservation des monuments historiques qui a également inclu la reconstitution des coloris extérieurs et intérieurs et de l'aménagement avec du mobilier d'origine. Au moyen de plans, de représentations tridimensionnelles, de photographies, la substance bâtie a été inventoriée et documentée. En 1991, la Ville de Zurich a décerné un prix pour le travail de rénovation accompli et a décidé, 63 ans après leur construction, de placer les maisons-modèle de la Wasserwerkstrasse sous protection du service de conservation des monuments historiques.

«das Neue Heim»

A l'origine, ces maisons ont été conçues et bâties par quelques architectes qui avaient participé à la construction de la cité d'habitation Neubühl du Werkbund et par l'ancien directeur du Kunstgewerbemuseum de Zurich, Alfred Altherr. L'exposition organisée dans ce musée en 1926 'Das Neue Heim' proposant différents types d'aménagement intérieur pour de petits appartements et des studios, avait connu un tel succès que A. Altherr décida d'organiser en 1928 une seconde exposition 'Das Neue Heim II'. Enthousiasmé par l'exposition spectaculaire qui avait eu lieu en 1927 au Weissenhof à Stuttgart, A. Altherr décida de compléter l'exposition zurichoise 'Das Neue Heim II' par la construction de maisons-modèle. En 1927, un premier concours de petite envergure est organisé pour la construction de ces maisons-modèle dans la Wasserwerkstrasse auquel participèrent entre autres Ernst F. Burckhard, Lux Guyer, Max Ernst Haefeli, Hans Hofmann, Werner Kienzle et Werner M. Moser. Grâce à un second concours, des aménagements intérieurs contemporains de l'époque furent choisis pour faire partie intégrante de l'exposition et pour montrer de façon exemplaire les possibilités de 'l'habitat libéré'.

Max Ernst Haefeli et les 'Rotach-Häuser'

C'est le projet de Hans Hofmann qui remporta le premier prix de ce concours car il proposait une solution idéale pour l'appartement urbain moderne et contemporain. Pourtant c'est le projet plus traditionnel de Max Ernst Haefeli qui fut choisi et réalisé. M. E. Haefeli qui avait 27 ans à cette époque

était le fils de l'architecte Max Haefeli (Pfleghard & Haefeli) et fut plus tard le partenaire de Werner M. Moser et de Rudolf Steiger (HMS). M. E. Haefeli venait juste d'acquérir la notoriété en tant que directeur du Schweizer Kollektiv-gruppe des Werkbundes pour ses nouveaux types de meubles qui décoraient quelques appartements de Mies van der Rohe dans la cité d'habitation de Weissenhof.

La construction des 'Rotach-Häuser' a été pour lui synonyme de renommée, elles sont aujourd'hui encore l'incarnation du style moderne qui ne s'imposait qu'avec timidité à Zurich à cette époque. La vue que l'on a de ces maisons décore la couverture du livre bien connu de Sigfried Giedion 'Befreites Wohnen' (1929) et le film de propagande 'Die Neue Wohnung' de Hans Richter nous donne un aperçu de l'aménagement intérieur. En 1993 ces maisons-modèles ont été cités par Henry R. Hitchcock et Philipp Johnson dans leur livre 'The International Style' qui sert si souvent de référence.

L'exposition

L'exposition de style monographique propose une comparaison entre les maisons à l'époque de leur construction et les maisons restaurées d'aujourd'hui et une étude du contexte et de l'environnement à l'origine de l'histoire de leur création qui sont caractéristiques du 'Neues Bauen' à Zurich. L'exposition se divise en deux parties: une partie historique présentant des documents et des informations sur le monde du 'Neues Heim' et une partie actuelle documentaire sur la restauration qui doit permettre d'informer les visiteurs sur les méthodes de conservation des monuments historiques à l'époque du 'Neues Bauen'. A l'occasion de cette exposition réalisée par l'Institut gta en collaboration avec le professeur-assistant Ruggero Tropeano, une monographie est publiée proposant une documentation détaillée des principaux témoins de l'architecture moderne suisse.

J. Christoph Bürkle